

Montréal, le 1<sup>er</sup> février 2019

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande du Transporteur relative à la construction d'une ligne à  
735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay  
Dossier: R-4052-2018**

---

Cher confrère,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements n<sup>o</sup> 4 caviardée que la Régie de l'énergie transmet au Transporteur dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à cette demande de renseignements **au plus tard le 12 février 2019 à 12 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.